

Registre Public d'Accessibilité
Office de Tourisme d'Angers Loire Métropole





1/ L'accessibilité

2/ Les formations du personnel chargé de l'accueil

3/ Les prestations proposées

Annexes

1/ L'accessibilité



L'Office de Tourisme a 2 entrées, une entrée côté Place Kennedy et une entrée rue Toussaint

2 places de stationnement PMR sont disponibles rue Toussaint

Les entrées ont de portes vitrées à ouverture automatique

Les comptoirs sont baissés et adaptés à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite

Les toilettes se trouvent au sous-sol

L'ascenseur est adapté aux Personnes à Mobilité Réduite

À l'accueil, il y a 1 boucle magnétique

1 fontaine à eau est à votre disposition

Du mobilier permet de pouvoir s'asseoir en cas d'attente ou de se reposer si besoin

Des casques avec boucle magnétique sont disponibles pour les visites guidées de groupes

1 fauteuil roulant est disponible en prêt à l'accueil



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'Office de Tourisme d'Angers Loire Métropole

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : officedetourisme@destination-angers.com



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 830 955 068 00044

Adresse : 7, Place Kennedy, 49051 Angers Cedex 02



2/ Les formations du personnel chargé de l'accueil

Mars 2026 : Mieux appréhender les situations de handicap pour répondre aux besoins et attentes de vos visiteurs

À venir :

Automne 2026 : Formation pour les guides conférenciers

3/ Les prestations proposées

Plan du circuit confort pour les Personnes à Mobilité Réduite

Plan du circuit confort pour les malvoyants

Visite adaptée sur réservation

Plan tactile du Château d'Angers en relief et braille sur demande

À venir :

Livret de balade sensorielle sur le circuit confort



Annexes

Justificatif de formation du personnel chargé de l'accueil



Certificat de réalisation de formation

Mieux appréhender les situations de handicap pour répondre aux besoins et attentes de vos visiteurs

Je soussignée Marielle BLAGNY, représentante légale du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, Organisme EVOLUTIA, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 763 113 174 31 auprès du Préfet de la région Occitanie, **Atteste que** :

Identification de l'action :

- Nom du. de la stagiaire : **MADIOT Anita**
- Organisation : Destination Angers (Angers Loire Tourisme Expo Congrès)
- A suivi l'action de formation suivante :
 - Intitulé de la formation : Mieux appréhender les situations de handicap pour répondre aux besoins et attentes de vos visiteurs
 - Nature de l'action : action de formation
 - Date de début : 30 mars 2026
 - Date de fin : 30 mars 2026
 - Nom du formateur ou de la formatrice : Marie FOURNIER
 - Objectifs pédagogiques et niveau d'acquisition :

Objectifs pédagogiques	Acquis	Acquis partiel	Reste à acquérir
Identifier les différentes situations de handicap	x		
Evaluer les besoins et les attentes de vos futurs visiteurs pour mieux les accueillir	x		
Acquérir les bonnes pratiques : postures adéquates, utilisation des bons mots et des équipements appropriés	x		

Assiduité du stagiaire :

Durée en présentiel réalisée de 7h sur une durée en présentiel prévue de 7h, soit un taux de réalisation de 100%.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Tournefeuille, le 1^{er} avril 2026
Pour faire valoir ce que de droit.

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation :



Plan du bureau de l'Office de Tourisme

